

Dix ans de recensement de la population

De plus en plus de petits ménages dans les régions

Pascale Breuil-Genier, unité des Études démographiques et sociales, Insee

En 2009, la France compte 27,5 millions de ménages ; c'est 3,2 millions de plus qu'en 1999. À l'origine de cette augmentation, essentiellement les ménages d'une ou deux personnes (respectivement + 1,7 million et + 1,5 million). En particulier, la part des ménages d'une personne progresse dans toutes les régions à l'exception de la Guyane et de la Corse. Sa progression est la plus forte aux Antilles et à la Réunion, ainsi qu'au nord-est de l'hexagone. Elle est plus faible en Île-de-France, région qui comptait la part la plus importante de personnes seules en 1999.

L'évolution des modes de cohabitation et le vieillissement de la population expliquent l'augmentation des ménages d'une personne. Parallèlement, la part des familles nombreuses recule.

Les données statistiques des recensements de la population permettent de décrire ces évolutions à des niveaux géographiques très détaillés.

En 2009, 27,5 millions de ménages résident en France : un tiers est composé d'une seule personne, un tiers de deux personnes et le dernier tiers de trois personnes ou plus. Depuis 1999, le nombre de ménages a augmenté de 3,2 millions. Les petits ménages d'une ou deux personnes sont à l'origine de cette augmentation (respectivement 1,7 million et 1,5 million en plus), alors que le nombre de ménages de trois personnes ou plus est stable. Ainsi, la part des petits ménages s'est accrue, en particulier ceux d'une personne. Ce mouvement date de plusieurs décennies : en 1975, les ménages d'une personne ne représentaient qu'un cinquième des ménages, ceux de trois personnes ou plus en représentaient la moitié (graphique 1).

En 2009, le Limousin, l'Auvergne et l'Île-de-France comptent la plus forte proportion de ménages d'une personne (37 % pour le

premier et 36 % pour les deux autres). À l'opposé, la Guyane (21 %), la Réunion (22 %) et la Picardie (29 %) ont les plus faibles proportions. En métropole, la part de ménages d'une personne est plutôt plus élevée au Sud qu'au Nord.

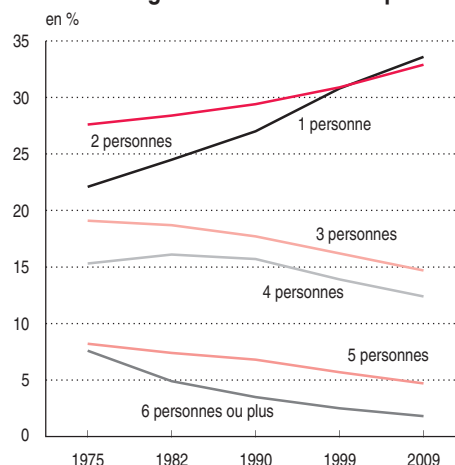
Depuis 1999, la part des ménages d'une personne progresse dans toutes les régions à l'exception de la Guyane et de la Corse. Elle s'accroît très rapidement dans les autres départements d'outre-mer (DOM). En métropole, elle progresse le plus faiblement en Île-de-France et le plus fortement en Lorraine et Champagne-Ardenne. Dans l'ensemble, elle augmente le plus au nord-est de l'hexagone. En dix ans, les écarts nord-sud se sont ainsi plutôt réduits (cartes 1 et 2).

Une des raisons : le vieillissement de la population

Le vieillissement de la population explique un tiers de l'augmentation des ménages d'une personne. À mode de cohabitation inchangé, 600 000 des 1,7 million de ménages d'une personne supplémentaires résultent de la croissance de la population des 60 ans ou plus (tableau).

Au-delà de 60 ans, en effet, peu de personnes vivent dans un ménage de trois personnes ou plus : les enfants ont quitté le foyer et la cohabitation des parents âgés avec leurs enfants est

① Les ménages selon leur taille depuis 1975



Champ : France, population des ménages.

Source : Insee, recensements de la population de 1975 à 1990, dénombrements ; 1999 et 2009, exploitations principales.

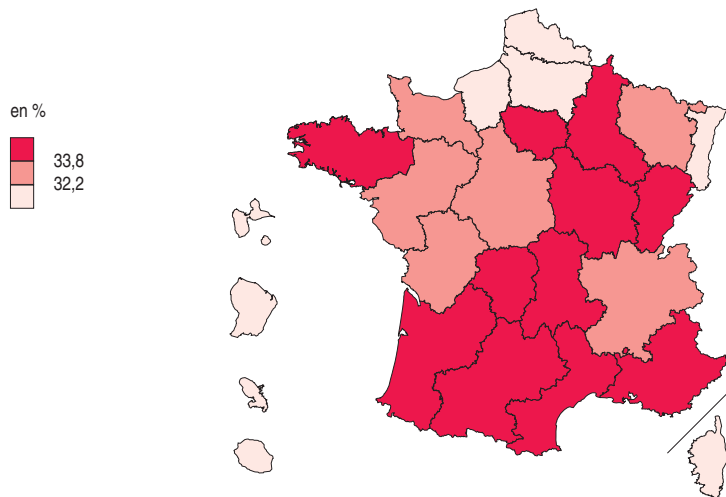


devenue peu fréquente. Or, dans la dernière décennie, l'augmentation des 60 ans ou plus a été particulièrement forte (+ 18 %, contre + 7 % pour l'ensemble de la population). Les premiers *baby-boomers* ont fêté leurs 60 ans au

milieu des années 2000, remplaçant progressivement des générations moins nombreuses, notamment les générations creuses nées pendant la première guerre mondiale. À cela s'ajoute la hausse de l'espérance de vie.

Le Limousin, région à la population la plus âgée (29 % de personnes de 60 ans ou plus), est celle dont les ménages sont en moyenne les plus petits (37 % de ménages d'une personne). La Guyane est dans la situation inverse (6 % de personnes de 60 ans ou plus, 21 % de ménages d'une personne) ; c'est le cas aussi, dans une moindre mesure, des autres départements d'outre-mer. En métropole, le Nord - Pas-de-Calais, la Picardie et l'Alsace se retrouvent à la fois parmi les régions les plus jeunes (19 % à 20 % de personnes de 60 ans ou plus) et celles comptant, proportionnellement, le moins de personnes seules (environ 30 % des ménages).

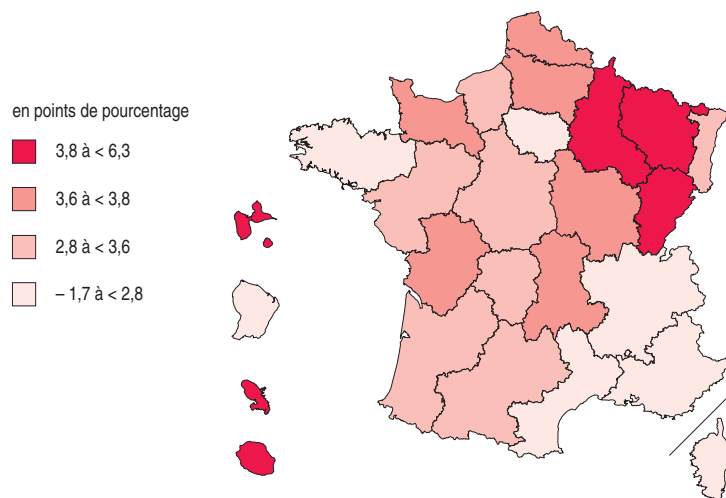
① Part des ménages d'une personne par région en 2009



Champ : France.

Source : Insee, recensement de la population 2009, exploitation complémentaire.

② Évolution de la part des ménages d'une personne entre 1999 et 2009



Champ : France.

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2009, exploitations principales.

Une plus grande fragilité des unions chez les 30-59 ans

Le changement des modes de cohabitation explique plus de la moitié de l'évolution du nombre de ménages d'une seule personne (900 000 des 1,7 million de ménages d'une personne supplémentaires). Ce phénomène joue essentiellement avant 60 ans, en lien avec la plus grande fragilité des unions (*graphique 2*). Ainsi, entre 30 et 59 ans, on vit moins souvent en couple en 2009 qu'en 1999 (- 4 points) et plus souvent seul dans son logement (+ 3 points). Les parents de famille monoparentale sont un peu plus nombreux (+ 1 point).

À ces âges, les proportions régionales de personnes seules se sont rapprochées. En 1999, la part de personnes seules de 30 à 59 ans était la plus faible à la Réunion ; en 2009, elle ne se distingue plus de la Guyane de ce point de vue (10 % de personnes de 30 à 59 ans résidant seules). La Lorraine, le Nord - Pas-de-Calais et la Picardie faisaient aussi partie des régions où l'on résidait le moins souvent seul entre 30 et 59 ans. En 2009, toutes trois se sont rapprochées de la moyenne nationale, même si, en métropole, le Nord - Pas-de-Calais et la Picardie restent les régions où l'on vit le moins seul à ces âges (11 %).

En Île-de-France, la part des personnes résidant seules entre 30 et 59 ans évolue peu (+ 1 point). Cependant, avec un Francilien sur six logeant seul à ces âges en 2009, ce mode de vie reste plus fréquent que la moyenne (une personne sur sept).

Évolution de la population des ménages d'une personne entre 1999 et 2009

en millions

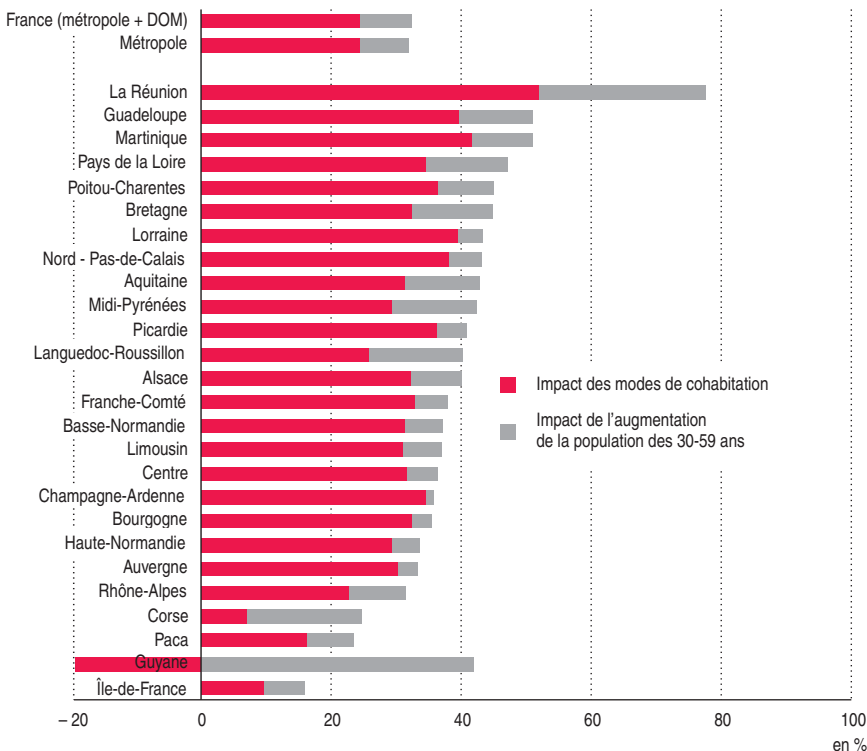
	Nombre de ménages d'une personne		Variation entre 1999 et 2009	Évolution liée à la taille de la population par âge	Évolution liée aux modes de cohabitation (solde)
	1999	2009			
0-29 ans	1,5	1,6	0,1	0,0	0,1
30-59 ans	2,7	3,6	0,9	0,2	0,7
60 ans ou plus	3,4	4,1	0,7	0,6	0,2
Total des ménages d'une personne	7,5	9,2	1,7	0,8	0,9

Lecture : entre 1999 et 2009, le nombre de ménages d'une personne de 30 à 59 ans augmente de 900 000 : 200 000 peuvent être expliqués par l'augmentation de la taille de la population des 30-59 ans et 700 000 par l'évolution des modes de cohabitation à ces âges.

Champ : France (territoire au 31 décembre 2009), population des ménages en âge révolu.

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2009, exploitations complémentaires.

② Évolution du nombre de ménages formés d'une personne de 30 à 59 ans Influence des modes de cohabitation et de l'augmentation de la population



Lecture : en France métropolitaine, le nombre de ménages composés d'une personne seule de 30 à 59 ans a augmenté de 32 % en dix ans : 8 points sont liés à la hausse du nombre de personnes de 30 à 59 ans dans la population des ménages et 24 points sont dus à la hausse de la proportion des personnes résidant seules à ces âges.

Champ : France (territoire au 31 décembre 2009), population des ménages âgée de 30 à 59 ans en âge révolu.

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2009, exploitations complémentaires.

Un impact des modes de cohabitation plus limité chez les 60 ans ou plus

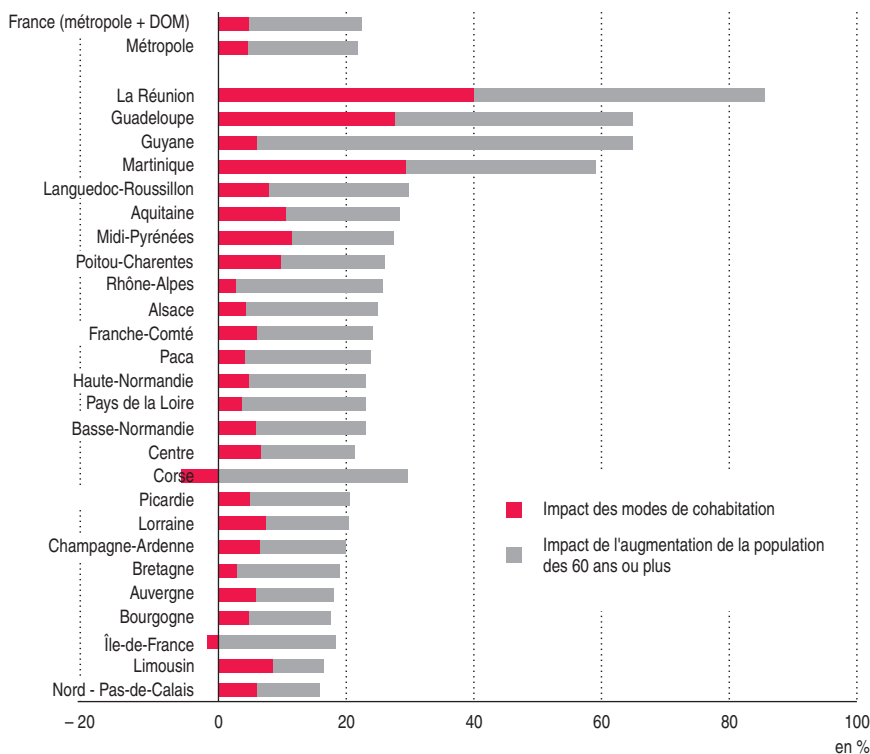
Après 60 ans, les modes de cohabitation évoluent aussi. La proportion de personnes en couple augmente à chaque âge avec l'allongement de l'espérance de vie. 63 % des 60 ans ou plus vivent en couple (+ 1 point par rapport à 1999). Dans le même temps, la cohabitation entre générations recule. Ainsi, bien que les personnes âgées soient plus souvent en couple, la part de personnes de 60 ans ou plus résidant seules augmente (+ 1 point). La hausse du nombre de personnes seules à cet âge n'en est pas moins essentiellement liée à l'augmentation de la population des 60 ans ou plus.

Seul le Limousin fait exception, en partie parce que la croissance de la population âgée y est particulièrement faible au regard de la moyenne (+ 8 %, contre + 18 % en dix ans) : le facteur démographique joue moins que l'évolution des modes de cohabitation (graphique 3). Les DOM connaissent à la fois une très forte croissance de leur population de 60 ans ou plus et, pour les Antilles et la Réunion, une hausse importante de la part des personnes résidant seules à ces âges (de l'ordre de 5 points).

En Corse et en Île-de-France, les personnes de 60 ans ou plus résident moins souvent seules qu'il y a dix ans. Ce sont pourtant les deux régions métropolitaines ayant les modes de partage du logement les plus contrastés : alors qu'un Francilien de 60 ans ou plus sur trois habite seul, ce n'est le cas que d'un Corse sur quatre. À ces âges, un Corse sur dix vit sans conjoint avec d'autres personnes en plus de ses éventuels enfants. Il en est de même dans les DOM, malgré un fort recul de cette proportion depuis dix ans. En France, ce mode de vie ne concerne que 4 % des personnes de 60 ans ou plus.

Dans quelques régions, comme en Provence - Alpes - Côte d'Azur (Paca), en Corse ou en Guadeloupe, les 60 ans ou plus contribuent légèrement plus que les 30-59 ans à l'augmentation du nombre de petits ménages. Mais quelle que soit la région, sur les dix dernières années, les moins de 30 ans participent moins que leurs aînés à l'augmentation des ménages d'une personne.

③ Évolution du nombre de ménages formés d'une personne de 60 ans ou plus Influence des modes de cohabitation et de l'augmentation de la population



Lecture : en France métropolitaine, le nombre de ménages composés d'une personne seule de 60 ans ou plus a augmenté de 22 % en dix ans : 17 points sont liés à la hausse du nombre de personnes de 60 ans ou plus dans la population des ménages et 5 points sont dus à la hausse de la proportion de personnes résidant seules à ces âges.

Champ : France (territoire au 31 décembre 2009), population des ménages âgée de 60 ans ou plus en âge révolu.

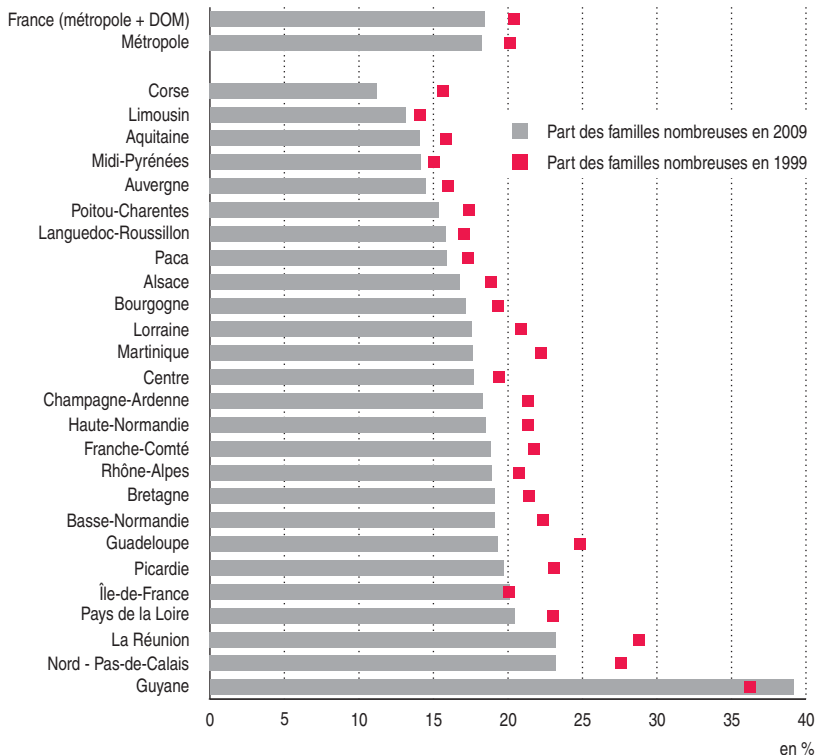
Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2009, exploitations complémentaires.

Moins de grands ménages : vers une moindre dispersion de la part des familles nombreuses sur le territoire

Parallèlement, la part des grands ménages (cinq personnes ou plus) ne cesse

de se réduire. En 2009, un ménage sur quinze est composé de cinq personnes ou plus. La grande majorité de ces ménages sont des familles nombreuses (au moins trois enfants). Les autres sont des ménages à structure plus complexe (plusieurs générations par exemple).

④ Part des familles nombreuses parmi les familles avec enfants de moins de 25 ans par région en 1999 et 2009



Lecture : en France, parmi les familles ayant au moins un enfant de 0 à 24 ans, 18 % ont trois enfants ou plus de cet âge en 2009. Elles étaient 20 % en 1999.

Champ : France (territoire au 31 décembre 2009), familles ayant au moins un enfant de moins de 25 ans (âge révolu).

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2009, exploitations complémentaires.

La part des familles nombreuses (parmi celles avec enfants de moins de 25 ans) diminue dans presque toutes les régions, en général de manière d'autant plus marquée qu'elle était élevée en 1999 (graphique 4).

Ainsi, dans les régions du Sud comme le Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées ou Paca et les régions les plus âgées (Limousin, Auvergne), la part des familles nombreuses, déjà relativement faible, ne recule que modérément (moins de 1,5 point).

À l'opposé, la part des familles nombreuses recule de 4 à 5 points aux Antilles et à la Réunion, mais aussi dans le Nord - Pas-de-Calais et en Corse. Dans les DOM et les régions du Nord, la part de familles nombreuses était traditionnellement élevée (liée à une fécondité plus importante) : l'écart avec les autres régions s'est réduit en dix ans. La part de familles nombreuses recule également fortement en Corse, alors qu'elle était déjà basse dans cette région. C'est maintenant la plus faible de France : une famille corse sur neuf est nombreuse, contre une sur cinq en moyenne nationale.

En Île-de-France, la part des familles nombreuses reste stable et légèrement supérieure à la moyenne nationale (20 %, contre 18 %). La Guyane est la seule région dans laquelle la part des familles nombreuses progresse : elle est passée en dix ans de 36 % à 39 % des familles avec enfants de moins de 25 ans. C'est aussi la seule région, avec la Corse, où la part de ménages d'une personne diminue.

Bibliographie

- Buisson G., Daguet F., « Qui vit seul dans son logement ? Qui vit en couple ? », *Insee Première* n° 1392, février 2012.
- Beaumel C., Breuil-Genier P., Daguet F., « Les âges de la vie : vingt ans d'évolutions », Femmes et hommes - Regard sur la parité, édition 2012, *Insee Références*, p. 9-17.

www.insee.fr

Direction Générale :
18, Bd Adolphe-Pinard
75675 Paris cedex 14

Directeur de la publication :

Jean-Luc Tavernier

Rédacteur en chef :

E. Nauze-Fichet

Rédacteurs :

L. Bellin, A.-C. Morin,
C. Perrel, C. Pfister

Maquette :

RPV

Impression :

Jouve

Code Sage IP121410

ISSN 0997 - 3192

© INSEE 2012



INSEE
INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
ET DES ÉTUDES
ÉCONOMIQUES

Les recensements de la population : les données détaillées disponibles

Le recensement de la population permet d'étudier les tailles des ménages et leurs évolutions à tous les niveaux géographiques. Les cartes de cet *Insee Première* sont disponibles pour des zonages géographiques plus fins et à différentes dates sur le site www.insee.fr, à la rubrique : base de données, puis données locales et cartes interactives.

Le recensement permet également beaucoup d'autres comparaisons territoriales. Vous pouvez consulter l'ensemble des résultats du recensement de la population sur www.insee.fr, à la rubrique : base de données, puis les résultats des recensements de la population. Vous y trouverez ceux concernant votre région, département, canton ou commune.

⇒ Pour vous abonner aux avis de parution : <http://www.insee.fr/abonnements>

⇒ Pour vous abonner à **INSEE PREMIÈRE** :

- Par internet : <http://www.webcommerce.insee.fr/liste.php?idFamille=16>

- Par courrier : retourner ce bulletin à l'adresse ci-après ou par fax au (33) 03 22 97 31 73

INSEE/CNGP - B.P. 402 - 80004 Amiens CEDEX 1

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIÈRE - Tarif 2012

Abonnement annuel : 82 € (France) 103 € (Étranger)

Nom ou raison sociale : _____ Activité : _____

Adresse : _____

Tél : _____

Ci-joint mon règlement en Euros par chèque à l'ordre de l'INSEE : _____ €.

Date : _____ Signature